

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00001 Numéro SIREN : 799 374 707 Nom ou dénomination : 3 MA INGENIERIE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2021 sous le numéro de dépôt 3982

① BILAN - ACTIF

17 MAI 2021

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐**CERTIFIE SINCERE
ET VERITABLE**

	Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2020 ③	Net 31/12/2019 ④
Capital souscrit non appelé	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 501	6 772
Fonds commercial (1)	AH	AI	15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	9 542	18 990
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes (2)	AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS	CT		
Autres participations (2)	CU	CV	20	20
Créances rattachées à des participations (2)	BB	BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	BE		
Prêts (2)	BF	BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	BI		
TOTAL II	BJ	BK	40 716	40 782
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production : - de biens	BN	BO		
- de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	80 292	142 141
Autres créances (3)	BZ	CA	13 597	10 916
Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	280 517	154 403
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	1 252	728
TOTAL III	CJ	CK	375 659	308 188
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW			
Primes de remboursement des obligations	V CM			
Ecart de conversion actif	VI CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	IA	416 375	348 970
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an CP	(3) A plus d'1 an CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks	Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

			Net	31/12/2020	Net	31/12/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 000	DA	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	100	100	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	52 187	347	
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	120 838	111 840	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	174 125	113 287	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP	2 000	4 000	
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR	2 000	4 000	
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	85	70	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV		444	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	91 114	57 686	
Dettes fiscales et sociales			DY	121 209	130 476	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	27 842	43 006	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	240 250	231 682	
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	416 375	348 970	

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	240 250	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2019
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	673 319	FH		FI	673 319
Chiffre d'affaires net	FJ	673 319	FK		FL	673 319
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	6 300
Autres produits (1) (11)					FQ	64
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	679 684
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	181 682
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	4 413
Salaires et traitements					FY	238 492
Charges sociales (10)					FZ	69 906
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	8 032
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	13 440
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	2 687
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	518 651
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	161 032
Bénéfice attribué ou perte transférée					III GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	85
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	85
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-84
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	160 948
						148 635

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

		31/12/2020		31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		185
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		185
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		-185
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ		
Impôts sur les bénéfices X		HK	40 110	36 610
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	679 684	562 207
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	558 846	450 367
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	120 838	111 840
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY		
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		185
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1	1 300	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	24 597	KE		KF	5 196
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		KH		KI	
- Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ		KK		KL	
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO	
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3	KS		KT		KU	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV	8 208	KW		KX	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		KY		KZ		LA	
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	15 969	LC		LD	2 770
- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III	LN		24 177	LO		LP	2 770
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U	20	8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
TOTAL IV	LQ		20	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG		48 793	ØH		ØJ	7 966
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	29 793
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP		LX		LY	
- Sur sol propre		IQ		MA		MB	
Constructions : - Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS		MG		MH	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MI		MJ	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	8 208
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		IV		MP		MQ	
- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	18 739
- Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW	
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
Avances et acomptes		NC		ND		NE	
TOTAL III	IY			NG		NH	26 947
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
Autres participations		10		ØX		ØY	20
Autres titres immobilisés		11		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	
TOTAL IV	13			NJ		NK	20
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	14			ØK		ØL	56 759

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 825	PF	3 676	PG		PH	6 501
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
		PM		PN		PO		PQ	
		PR		PS		PT		PU	
		PV		PW		PX		PY	
Constructions :	- sur sol propre								
	- sur sol d'autrui								
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	625	QE	957	QF		QG	1 582
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 562	QM	3 399	QN		QO	7 960
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	5 186	QV	4 356	QW		QX	9 542
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	8 011	OP	8 032	OQ		OR	16 043

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		Dotations					Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
		Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C o n s t r u	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
A u t i m m o c o r p	- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4 000	4B	4 000
- Garanties données aux clients	4E		4F	6 000
- Pertes sur marchés à terme	4J		4K	2 000
- Amendes et pénalités	4N		4P	
- Pertes de change	4T		4U	
- Pensions et obligations similaires	4X		4Y	
- Impôts (à détailler)	5B		5C	
- Renouvellement des immobilisations	5F		5H	
- Gros entretien et grandes révisions	EO		EP	
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S	
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W	
TOTAL II	5Z	4 000	TV	4 000
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A		6B	
- Corporelles	6E		6F	
- Titres mis en équivalence	02		03	
- Titres de participation	9U		9V	
- Autres immo. financières (à détailler)	06		07	
Sur stocks et en cours	6N		6P	
Sur comptes clients	6T	8 450	6U	21 890
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	11 450
TOTAL III	7B	8 450	TY	21 890
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	12 450	UB	25 890
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation			UE	25 890
- Financières			UG	17 450
- Exceptionnelles			UJ	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				IO

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA	22 668	22 668	
Autres créances clients	UX	76 514	76 514	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités publiques :	VB	8 839	8 839	
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC	3 292	3 292	
Débiteurs divers	VR	1 466	1 466	
Charges constatées d'avance	VS	1 252	1 252	
TOTAL	VT	114 032	114 032	
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	85	85		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	91 114	91 114		
Personnel et comptes rattachés	8C	72 026	72 026		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	18 635	18 635		
- Impôts sur les bénéfices	8E	3 500	3 500		
État et autres collectivités publiques :	VW	23 586	23 586		
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	3 462	3 462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes	8K	27 842	27 842		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	240 250	240 250		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2020	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	120 838
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés				I7	40 110
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme :				I8	
- Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				ZN	
- Imposées au taux de 0 %				WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs :				WO	
- Plus-values nettes à court terme					
- Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. (à détailler) :	SU	Zones d'entreprises	SW		
- Intérêts excédentaires					
- Déficit étranger antér. déduit par les PME	SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	160 948
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR.)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme :				WP	
- Imposées au taux de 19 %				WW	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				XB	
- Imputées sur déficits antérieurs				16	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2 A	XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9	Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB		
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	Zone franche urbaine - TE(44 octies & 44 oct. A)	OV	XF	
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC		
Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP		
Entreprises nouvelles (44 sexies)			L2		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déductions		Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA		
diverses		Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB		
(à détailler)		Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC		
		Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD	XG	
		Dont déduction except. (art 39 decies E)	YI		
		Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	160 948
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	160 948
				XO	

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS		
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5	
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	

II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	21 022

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

II TABLEAU D'AFFECTATION **DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Origines		Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Prélèvements sur les réserves	0E	Dividendes	ZE
		Autres répartitions	ZF
		Report à nouveau	ZG
TOTAL I	0F	TOTAL II	ZH
	111 840		111 840

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		31/12/2020	31/12/2019
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	96 955
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ	18 819
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	5 326
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	60 582
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZI	181 682
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	256
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	4 157
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YX	4 413
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	138 175
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	26 012
Divers			
Montant brut des salaires		0B	190 041
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	1.18 %
Numéro de centre de gestion agréé	XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		ZR	Non
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RG	
		RH	
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK
		Plus-values à 19 %	JM
		Plus-values à 15 %	JN
		Plus-values à 19 %	JP
		Sté mère/filiale ?	JH
		Plus-values à 0 %	JL
		Imputations	JC
		Plus-values à 0 %	JO
		Imputations	JF
		N° SIRET société mère	JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑩			
⑥	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8% ②	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥) ⑦
		À 19 %, 16,5 % ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou 16,5 % ⑤		
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒**I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N**

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	4

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	673 319
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	1 300
TOTAL I	OX	674 619

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	64
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	64

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	162 862
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 687
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	165 549

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	509 134
-----------------------------	-------------------------------------	----	----------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	509 134
---	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	674 619
Effectifs au sens de la CVAE	EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	01/01/2020
Date de cessation	au	31/12/2020
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

N° SIREN	799374707
Dénomination de l'entreprise	3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
- N°, Type et nom de voie	31 AVENUE DE L'AOUTAINE
Adresse : - Code postal	64100
- Ville	BAYONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	990
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SARL	Dénomination	GROUPE IC		
N° SIREN (si société établie en France)	489292557	% de détention	99.00	Nb de parts ou d'actions	990
Adresse : N° et Voie	84 B RUE LAMOULY			Pays	FR
Code postal	64600	Commune	ANGLET		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Nom patronymique / Prénom		
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Naissance : Date	N° Département		
Commune		Pays	
Adresse : N° et Voie			
Code postal	Commune	Pays	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

N° SIREN	799374707
Dénomination de l'entreprise	3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
- N°, Type et nom de voie	31 AVENUE DE L'AQUITAINE
Adresse : - Code postal	64100
- Ville	BAYONNE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination		% de détention
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N° et voie		
	Code postal	Commune	Pays

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	

PME au sens communautaire ☐

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinance	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2020

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2020

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Forme juridique / Dénomination	SAS	3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
Complément de dénomination		
N° SIREN	799374707	
N° de Téléphone		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	31 AVENUE DE L'AQUITAINE
	- Complément de distribution	HALL A
	- Lieu-dit, hameau	
	- Code postal / Ville	64100 BAYONNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF 7112B

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2020

Charges à payer	Montant
408100	126
40810091	298
40810095	6 170
408101	121
408103	15 258
408104	1 570

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2020

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
486005			792		
486011			101		
486013			87		
48601499			273		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2020

Identification de la société	
Désignation de la société	3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
Numéro SIREN du principal établissement	799374707
Code NAF	7112B
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	160 948
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée d'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	38 120

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	122 828
---	----------------------------	----------------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	
--	-----------------------	--

3 MA INGENIERIE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : BAYONNE (64100) – Hall a – 31 Avenue de l'Aquitaine

RCS de BAYONNE N° 799 374 707

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 11 MAI 2021**

L'an deux mille vingt et un

Le 11 Mai à 14h30

L'Assemblée Générale de la société « 3 MA INGENIERIE CONSEIL » s'est tenue au siège social.

SONT PRESENTS :

La société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION », Actionnaire, propriétaire de 990 actions, agissant également en qualité de Président de la société, représentée par Monsieur Mathieu MAS, agissant en sa qualité de Gérant.

Monsieur Bernard ABAD, Actionnaire, propriétaire de 10 actions, agissant également en qualité de Directeur Général, *représenté par M. Mathieu MAS en vertu du pouvoir du 7/05/2021*

La totalité du capital étant présente, l'Assemblée Générale est déclarée compétente pour délibérer.

Quitus définitif est donné de la convocation.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce
- Pouvoirs

Diverses observations sont échangées, puis le Président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale qui se reconnaît valablement convoquée et qui donne au Président quitus de sa convocation, après lecture de son rapport sur les comptes et résultats de l'exercice social clôturé le 31 Décembre 2020, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et Bilan tels qu'ils lui sont présents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Comme conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale donne au Président quitus plein entier et définitif de ses fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prenant acte de ce que les résultats de l'exercice clôturé le 31 Décembre 2020 se soldent par un Bénéfice de 120.838 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Distributions de la somme de 100.000 Euros, soit un dividende de 100 Euros par action, attribuée, en vertu de l'article 11 des Statuts et de l'Assemblée Générale du 16/10/2017, comme suit :
 - o La société « GROUPE IC » pour 80% : 80.000 €
 - o Monsieur Bernard ABAD pour 20% : 20.000 €

Le solde, soit la somme de 20.838 Euros est affecté au poste « Autres réserves ».

En ce qui concerne la distribution de dividendes à une personne physique :

Ce dividende sera mis en paiement en une fois ce jour.

Il fera l'objet d'une imposition au taux unique de 30% correspondant au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU).

La société déposera une déclaration 2777 avant le 15 Juin 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice clos le 31/12/2017 :	97.185 €
Exercice clos le 31/12/2018 :	151.000 €
Exercice clos le 31/12/2019 :	60.000 €

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce et en autorise la poursuite pour l'avenir, savoir :

- Approbation de la convention liant notre société avec la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » ayant abouti à une facturation au titre des prestations de secrétariat pour un montant de 27.426 €.
- Poursuite de la convention intervenue entre notre société et la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » matérialisée par une convention de trésorerie en date du 15/01/2018, et renouvelé par tacite reconduction, fixant le montant du taux d'intérêt des sommes que les sociétés peuvent se prêter. Le taux étant appliqué le dernier jour de chaque mois sur le solde dû.
- Approbation des conventions de prestation de sous-traitance liant notre société à la société « IDC », ainsi qu'à la société « IGC », ayant abouti aux facturations suivantes :
 - Prestation sous-traitance IDC : 27.882 €
 - Prestation sous-traitance IGC : 5.590 €
- Approbation de la convention de location immobilière, liant notre société à la société « BAGIC » ayant abouti à la facturation suivante :
 - Location bureau « BAGIC » : 18.249 €
- Approbation de la convention entre la société et la société « CIBLE IC » facturée pour la somme de 3.585 € au titre de prestation de sous-traitance.
- Approbation du maintien du contrat de travail liant la société et Monsieur Bernard ABAD. La rémunération d'un montant de 65.296 Euros reste donc entièrement soumise aux cotisations ASSEDIC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte que la rémunération du Président s'est élevée à 25.000 Euros pour l'année.

L'ensemble des cotisations de sécurité sociale du Président sont à la charge de la société en ce compris les cotisations facultatives.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 H.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

3 MA INGENIERIE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : ANGLET (64600) – 84 bis Rue Lamouly

RCS de BAYONNE N°799 374 707

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT **(CONVENTIONS ARTICLE L 227-10)**

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, le Président doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses actionnaires.

Concernant l'exercice clos au 31/12/2020, les conventions passées avec la société sont les suivantes :

- Convention liant notre société avec la société avec la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » ayant abouti à une facturation au titre des prestations de secrétariat pour un montant de 27.426 Euros.
- Convention intervenue entre notre société et la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » matérialisée par une convention de trésorerie en date du 15/01/2018, et renouvelé par tacite reconduction, fixant le montant du taux d'intérêt des sommes que les sociétés peuvent se prêter. Le taux étant appliqué le dernier jour de chaque mois sur le solde dû.
- Conventions de prestation de sous-traitance liant notre société à la société « IDC », ainsi qu'à la société « IGC », ayant abouti aux facturations suivantes :
 - Prestation sous-traitance IDC : 27.882 €
 - Prestation sous-traitance IGC : 5.590 €
- Convention de location immobilière, liant notre société à la société « BAGIC » ayant abouti à la facturation suivante :
 - Location bureau « BAGIC » : 18.249 €
- Convention entre la société et la société « CIBLE IC » facturée pour la somme de 3.585 € au titre de prestation de sous-traitance.
- Contrat de travail liant la société et Monsieur Bernard ABAD pour une rémunération d'un montant annuel brut de 65.296 Euros.

Le Président



Philippe MAYERAU CASAMAYOU

Avocat au barreau de Bayonne

Bayonne, le 17 Mai 2021

Greffé du Tribunal de Commerce de
BAYONNE

1 Avenue Marie Anne de Neubourg
64100 – BAYONNE

Réf : 3 MA INGENIERIE CONSEIL
RCS de BAYONNE N°799 374 707

17 MAI 2021

Monsieur le Greffier,

Vous voudrez bien trouver ci-joint le dossier d'approbation des comptes de la société visée en référence, pour l'exercice clos au 31/12/2020.

Liste des pièces jointes :

- PV d'Assemblée Générale
- Rapport spécial sur les conventions
- Liasse fiscale

Concernant les frais de dépôt, merci de bien vouloir prélever la somme de 45,80 € sur notre compte ouvert auprès de votre Greffe.

Merci de m'en adresser le récépissé de dépôt ainsi que votre facture.

D'avance je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de ma parfaite considération.

Ph. MAYERAU

